

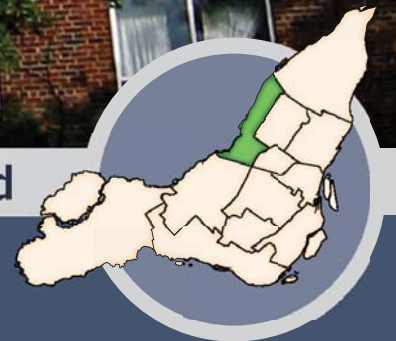
Agence de la santé et des services sociaux de Montréal



Regard sur la défavorisation à Montréal

Série 2

CSSS d'Ahuntsic et Montréal-Nord



Québec 

Une réalisation du secteur Surveillance de l'état de santé à Montréal (SÉSAM)

Direction de santé publique
Agence de la santé et des services sociaux de Montréal

1301, rue Sherbrooke Est
Montréal (Québec) H2L 1M3
Téléphone : 514 528-2400

www.santepub-mtl.qc.ca

Rédaction

Christiane Montpetit
Édith Bergeron

Traitement des données

James Massie
Kosal khun
Ariel Alexis

Cartographie

Maryam Bazargani

Graphisme

Paul Cloutier

Infographie

Martin L'Ecuyer

Les auteurs remercient les personnes suivantes pour leur soutien et leurs commentaires

À la Direction de santé publique : Carl Drouin, Stéphanie Vidal

Les membres du Comité régional d'utilisateurs d'information sociosanitaire

Dans la même série:

CSSS de l'Ouest-de-l'Île
CSSS de Dorval-Lachine-LaSalle
CSSS du Sud-Ouest-Verdun
CSSS de la Pointe-de-l'Île
CSSS Lucille-Teasdale
CSSS de Saint-Léonard et Saint-Michel
CSSS de la Montagne
CSSS Cavendish
CSSS Jeanne-Mance
CSSS de Bordeaux-Cartierville-Saint-Laurent
CSSS du Cœur-de-l'Île
CSSS d'Achimsic et Montréal-Nord
Région sociosanitaire de Montréal (à paraître sous peu)

© Direction de santé publique
Agence de la santé et des services sociaux de Montréal (2011)
Tous droits réservés

ISBN 978-2-89494-651-0 (ensemble)
ISBN 978-2-89494-993-1 (série 2) (version imprimée)
ISBN 978-2-89494-994-8 (série 2) (version PDF)

Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2011
Dépôt légal - Bibliothèque et Archives Canada, 2011

Prix : 8,00 \$

Mot du directeur

De tous les déterminants sociaux de la santé, l'importance des facteurs socioéconomiques ne fait plus de doute. Au Québec, l'indice de défavorisation a été développé afin de caractériser les conditions de vie matérielles et sociales des milieux dans lesquels vivent les populations locales pour être en mesure, par la suite, d'établir leur lien avec leur santé. Depuis plus d'une décennie, plusieurs études ont tour à tour démontré l'association du niveau de défavorisation, sociale ou matérielle, à diverses mesures d'état de santé : espérance de vie en santé, mortalité par cancer, mortalité prématurée, traumatismes, morbidité et difficultés d'adaptations sociales vécues par les jeunes, utilisation des services de santé et des services sociaux, notamment.

En bref...

- La population du territoire du CSSS d'Achetsic et Montréal-Nord est l'une des plus défavorisées matériellement de l'île de Montréal. La plupart des personnes défavorisées matériellement du CSSS résident sur le territoire de Montréal-Nord.
- La défavorisation sociale est aussi importante dans les deux secteurs de CLSC.
- C'est toutefois dans le secteur de Montréal-Nord que se trouvent les résidents qui vivent dans des conditions les plus désavantageuses, car leurs milieux de vie combinent des conditions matérielles et sociales défavorables.
- Entre 2001 et 2006, à l'échelle du territoire du CSSS, la situation s'est détériorée, matériellement et socialement.
- On note dans le CSSS une hausse notable de la proportion et du nombre de personnes vivant dans les conditions les plus défavorables matériellement. Cette augmentation s'est produite principalement dans le secteur de Montréal-Nord.
- Dans le secteur Achetsic, la proportion de la population vivant dans des conditions socialement plus défavorables a augmenté.

La série Regard sur la défavorisation à Montréal présente les informations permettant de documenter l'ampleur et la répartition des disparités sociales et matérielles dans chacun des CSSS et de ses territoires sociosanitaires constituants (secteurs de CLSC, voisinages) relativement à la situation dans l'ensemble de la région sociosanitaire montréalaise. Il s'agit d'un outil particulièrement utile pour localiser les espaces qui accueillent une concentration plus importante de populations défavorisées. Qui plus est, en comparant la situation lors des deux derniers recensements, les portraits permettent d'établir si les territoires défavorisés sont les mêmes ou s'il existe de nouvelles zones de pauvreté.

Nous espérons que ces constats sur la situation de défavorisation particulière dans chaque CSSS permettront aux décideurs et aux intervenants des réseaux locaux de santé et à leurs partenaires de faciliter la planification, la gestion et le suivi des programmes et services de façon à ce qu'ils répondent le mieux possible aux besoins des populations plus démunies.

Le directeur de santé publique,



Richard Lessard, M.D.

Les voisinages du CSSS d'Ahuntsic et Montréal-Nord

Qu'est-ce qu'un voisinage?

La carte des voisinages de l'île de Montréal a été conçue par la Direction de santé publique de l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal en collaboration avec divers intervenants locaux. Elle a pour but de diviser les territoires sociosanitaires de la région montréalaise en unités plus fines qui reflètent des réalités sociales distinctes et, bien souvent, des milieux nécessitant des interventions différentes.

Cette série 2 est basée sur la version finale de la carte des voisinages, avec 111 voisinages pour l'ensemble de l'île.

À propos de la défavorisation

La mesure de la défavorisation¹ permet de caractériser **les conditions de vie** de la population du CSSS par rapport à celles de l'ensemble de la population montréalaise. Son examen est d'autant plus pertinent que la présence d'écarts de santé et de bien-être reliés à la défavorisation sociale et matérielle est maintenant bien documentée.

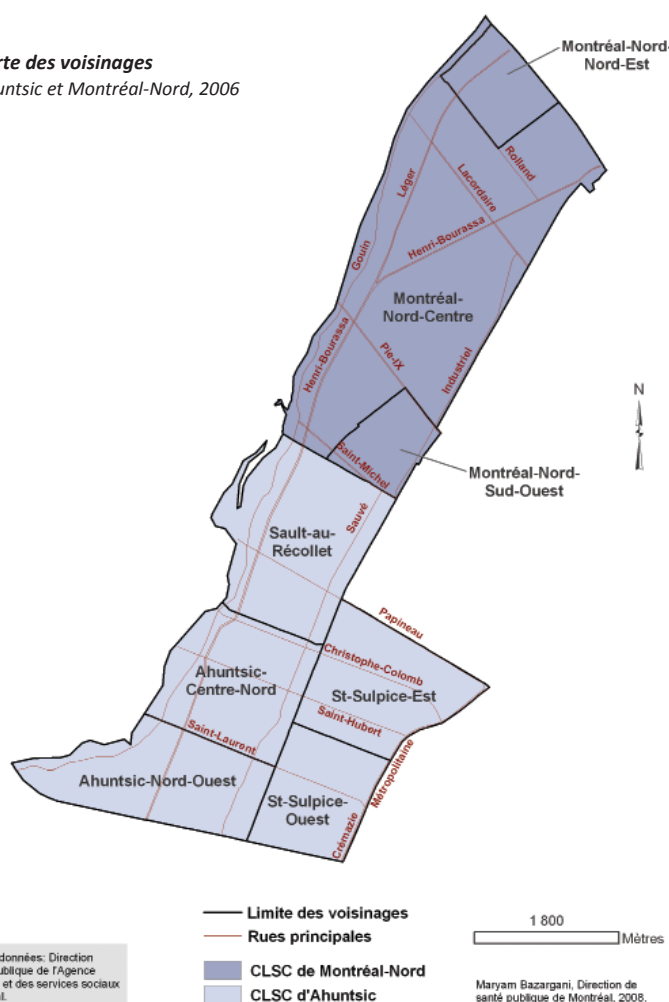
La défavorisation caractérise le **milieu** dans lequel vit un individu à partir d'un agrégat de caractéristiques des résidents d'une aire de diffusion, soit une petite unité géographique composée de 400 à 700 personnes pour lesquelles les données de recensement sont disponibles. L'indice est composé de plusieurs indicateurs pour cerner la dimension matérielle de la défavorisation (revenu moyen par personne, proportion de personnes sans diplôme d'études secondaires et proportion de personnes occupant un emploi) et sa dimension sociale (proportion de familles monoparentales, proportion de personnes vivant seules, séparées, divorcées ou veuves).

L'indice de défavorisation est présenté en cinq (5) catégories allant des conditions les plus favorables (en vert sur les cartes, quintile 1 dans les tableaux) aux conditions les plus défavorables (en rouge sur les cartes, quintile 5 dans les tableaux).

La première partie de ce portrait présente les conditions de défavorisation à partir des données du recensement de 2006. La seconde partie examine l'évolution de la situation de défavorisation en comparant ces conditions en 2006 à celles établies à partir de l'indice de défavorisation basé sur le recensement de 2001.

Carte des voisinages

Ahuntsic et Montréal-Nord, 2006



Source de données: Direction de santé publique de l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal.

¹ Pour plus de détails sur la méthode, voir la publication suivante : Khun, K., C. Drouin et C. Montpetit (2008). *Regard sur la défavorisation à Montréal. Région sociosanitaire de Montréal*. Série 1, disponible sur le site de l'Espace montréalais d'information sociosanitaire (ÉMIS) : <http://www.emis.santemontreal.qc.ca>

REGARD SUR LA DÉFAVORISATION EN 2006

La défavorisation matérielle en 2006

La défavorisation matérielle est fort présente sur le territoire du CSSS, 36 % de la population ou plus de 56 000 personnes résident dans des aires où les conditions sont des plus défavorables (quintile 5). En considérant aussi les zones en rose (aires classées dans le quintile 4), c'est plus de la moitié de la population du CSSS qui vit dans un milieu défavorisé matériellement.

Les aires les plus défavorisées sur le plan matériel sont concentrées principalement dans le secteur de Montréal-Nord comme l'illustre la carte où le rouge domine. La densité de la population y est également parmi les plus élevées de l'Île, la plupart des effectifs défavorisés du CSSS s'y concentrent, avec 59 % ou 48 787 personnes habitant dans des aires classées dans la catégorie la plus défavorisée (quintile 5). Cette proportion atteint 85 % (plus de 70 000 personnes) lorsque l'on tient compte également des conditions du 4^{ième} quintile. À noter que l'on ne retrouve personne de ce secteur dans le 1^{er} quintile matériel.

Dans ce même secteur, la plupart des résidents des voisinages Nord-Est et Sud-Ouest vivent dans les conditions matérielles les plus défavorables (94 % et 80 % respectivement); en nombre toutefois, c'est le voisinage de Montréal-Nord-Centre qui présente la plus grande concentration de personnes dans cette situation (30 418 ou près de la moitié de sa population).

La défavorisation matérielle est moins présente dans le secteur d'Ahuntsic. Elle est principalement concentrée dans les voisinages de Saint-Sulpice-Ouest et de Sault-au-Récollet où on trouve plus de 5 000 personnes vivant dans des conditions défavorables matériellement (quintiles 4 et 5).

Le secteur d'Ahuntsic est davantage concerné par des conditions matérielles favorables (quintiles 1 et 2) particulièrement dans les voisinages d'Ahuntsic-Nord-Ouest, Saint-Sulpice-Est et Ahuntsic-Centre-Nord où les pourcentages varient de 57 % à 68 %.



La défavorisation sociale en 2006

Les conditions sociales de la population du CSSS sont similaires à celles de la population montréalaise dans son ensemble, avec 21 % de personnes vivant dans les conditions les plus défavorables (quintile 5). Toutefois lorsqu'on considère les aires classées dans le quintile 4, il y a une légère surreprésentation (28 %) par rapport à Montréal (20 %).

Les conditions sociales les plus défavorables (quintile 5, en rouge) sont davantage présentes dans le secteur Montréal-Nord. Sur le territoire du CSSS, c'est le voisinage de Montréal-Nord-Nord-Est, déjà fort défavorisé matériellement, qui présente le plus grand nombre et la proportion la plus élevée de personnes en milieu défavorisé socialement (10 023 ou 73 %). Malgré une faible proportion (15 %), le voisinage de Montréal-Nord-Centre compte un nombre semblable d'individus vivant dans ces conditions, soit 9 360.

Bien que les conditions les plus défavorables soient moins concentrées dans le secteur d'Ahuntsic, on trouve tout de même 35 % de la population (26 012 personnes) résidant dans des aires classées dans le quintile 4 (en rose sur la carte). Tous les voisinages de ce secteur, sauf Saint-Sulpice-Ouest, présentent une surreprésentation de la population demeurant dans un milieu caractérisé par ces conditions sociales.



Classement du territoire en 2006 selon les valeurs moyennes de défavorisation sociale et matérielle

Le CSSS est un des territoires de la région sociosanitaire montréalaise les plus défavorisés sur le plan matériel (11^{ième} sur 12) et son rang sur le plan social n'est guère plus avantageux (8^{ième} sur 12).

Le secteur de Montréal-Nord et ses voisinages constituants sont parmi les plus défavorisés matériellement de l'Île, comme en témoigne ce classement selon les valeurs moyennes de défavorisation.

Le voisinage Nord-Est du secteur de Montréal-Nord est, parmi les 111 voisinages montréalais, un des territoires les plus défavorisés de Montréal sous les deux plans, occupant le 109^{ième} rang pour la composante matérielle et le 103^{ième} rang pour la composante sociale.

Classement* en 2006 selon les valeurs moyennes de défavorisation		
	Matérielle Rang	Sociale Rang
CSSS d'Ahuntsic et Montréal-Nord	11	8
CLSC de Montréal-Nord	26	16
Montréal-Nord-Nord-Est	109	103
Montréal-Nord-Centre	99	56
Montréal-Nord-Sud-Ouest	106	37
CLSC d'Ahuntsic	10	19
Sault-au-Récollet	54	78
Saint-Sulpice-Est	29	69
Saint-Sulpice-Ouest	83	32
Ahuntsic-Nord-Ouest	47	71
Ahuntsic-Centre-Nord	28	73

* Rang sur 12 CSSS, 29 CLSC ou 111 voisinages de la RSS de Montréal, du moins défavorisé au plus défavorisé.



Les profils dominants de conditions de défavorisation

Défavorisation matérielle, sociale ou combinée?

Cette carte représente de façon simultanée la défavorisation matérielle et sociale, afin de voir les zones où les populations sont parmi les plus vulnérables, c'est-à-dire celles qui combinent désavantages matériels et fragilité du réseau social, des facteurs associés à une moins bonne santé.

Par rapport à Montréal, le profil de conditions matériellement et socialement plus défavorables est surreprésenté (27 % dans le CSSS comparativement à 16 % à Montréal (en mauve sur la carte). À l'inverse, le profil de conditions matériellement et socialement plus favorables est très peu présent.

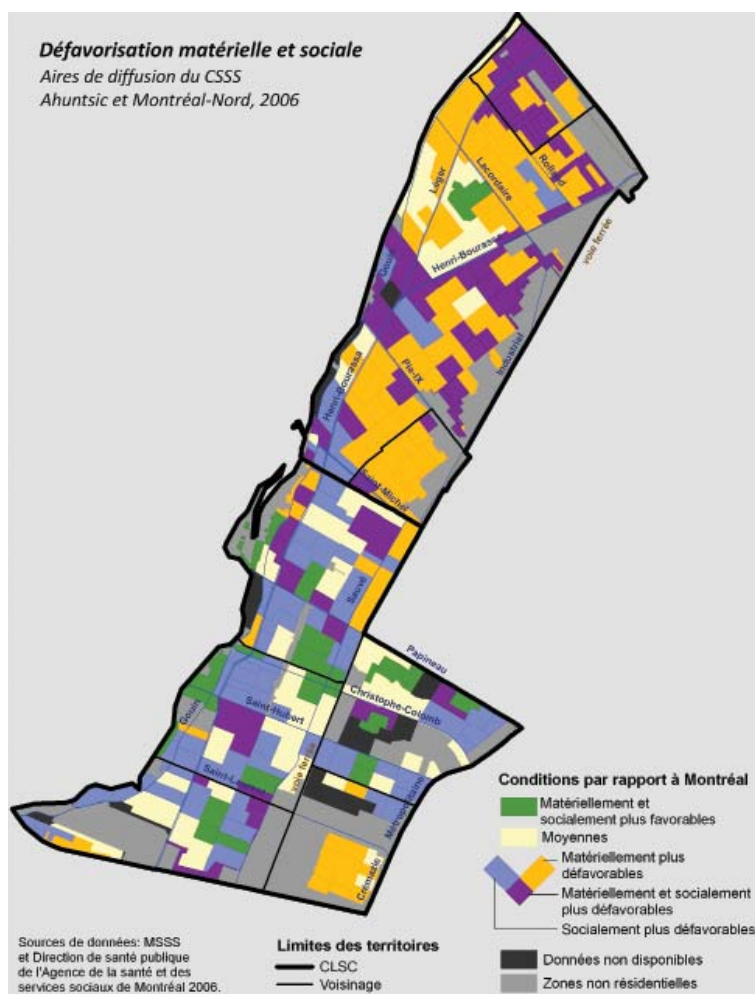
Dans le secteur Montréal-Nord en particulier, 40 % de la population ou 32 550 personnes vivent dans ces conditions. Le profil de défavorisation combinée est surreprésenté dans le voisinage de Montréal-Nord-Nord-Est en particulier (79 %) et, dans une moindre mesure, dans celui de Montréal-Nord-Centre (33 %). Cependant, c'est dans ce dernier voisinage que l'on retrouve le nombre le plus élevé de personnes, soit plus de 20 000, demeurant dans des aires combinant défavorisation matérielle et sociale.

Néanmoins, dans le secteur de Montréal-Nord, c'est surtout le profil de conditions matériellement défavorisées qui domine (en orange sur la carte), puisque 46 % de la population résident dans des aires marquées par ces conditions (24 % pour Montréal). Ce profil est fortement représenté dans le voisinage de Montréal-Nord-Sud-Ouest (81 % de la population vivant dans les conditions matériellement plus défavorables) et dans celui de Montréal-Nord-Centre (47 % ou 29 159 personnes).

Quant au secteur Ahuntsic, c'est plutôt le profil de conditions socialement plus défavorables (en bleu sur la carte) qui est le plus présent, 39 % de la population vivant dans ces conditions (24 % pour Montréal). Dans ce secteur, ce profil est surreprésenté dans à peu près tous les voisinages, notamment dans Ahuntsic-Centre-Nord où plus de 50 % des résidents habitent des aires associées à ces conditions.

Le voisinage de Saint-Sulpice-Ouest fait exception, la majeure partie de la population (64 % ou 5 516 résidents) vit dans les conditions matériellement plus défavorable.

Le profil combinant défavorisation matérielle et sociale est peu présent dans le secteur d'Ahuntsic. Il est surtout concentré dans le voisinage d'Ahuntsic-Nord-Ouest où le quart de sa population (3 274 personnes) vit dans ces conditions.



REGARD SUR L'ÉVOLUTION DE LA DÉFAVORISATION ENTRE 2001 ET 2006

Il est nécessaire de pouvoir détecter les contextes et les populations les plus défavorisés afin de mieux planifier les actions et services qui leur sont destinés. On sait qu'à Montréal, les territoires défavorisés d'il y a trente ans ne sont plus nécessairement les mêmes aujourd'hui. Des milieux à forte concentration de pauvreté existent toujours, mais on trouve aussi de plus en plus des petites poches de pauvreté qui n'épousent à peu près jamais la forme d'un quartier complet et qui sont dispersées dans la grande région montréalaise. Il est important de pouvoir suivre les territoires dans le temps pour détecter ces changements et ainsi être en mesure d'adapter nos interventions.

À cette fin, cette section présente d'abord l'évolution de la répartition des populations dans les différents quintiles de défavorisation et les changements relatifs aux profils de conditions entre 2001 et 2006.

Ensuite, afin de d'illustrer l'évolution spatiale de la défavorisation, trois séries de cartes ont été produites.

1. La première série détaille les changements en s'attardant à toutes les conditions, des plus défavorables aux plus favorables. Les cartes permettent de voir notamment jusqu'à quel point la situation est demeurée stable et, lorsque la situation a changé, de déterminer la nature des changements.
2. La seconde série de cartes se concentre plutôt sur les zones extrêmes de la défavorisation, c'est-à-dire celles où les conditions sont les plus défavorables; elles permettent de voir si les zones défavorisées en 2006 sont toujours les mêmes et de détecter les nouvelles poches de pauvreté.
3. La troisième série, quant à elle, porte sur les zones où les conditions sont les plus favorables, rendant possible notamment une identification des milieux qui ont connu un certain embourgeoisement².

Évolution de la répartition des populations dans les différents quintiles de défavorisation entre 2001 et 2006

Si on compare avec la situation qui prévalait en 2001, on note dans le CSSS une hausse notable de la proportion et du nombre de personnes vivant dans les conditions les plus défavorables matériellement (quintile 5), de 50 214 résidents ou 32 % de la population en 2001 à 56 487 ou 36 % de la population en 2006. Cette augmentation s'est produite principalement dans le secteur de Montréal-Nord.

Dans ce secteur, la part de la population demeurant dans les conditions matérielles les plus défavorables a augmenté de neuf points de pourcentage (de 50 % ou 41 211 résidents à 59 % ou 48 787 personnes). Le voisinage de Montréal-Nord-Centre a connu la plus forte hausse du nombre (près de 7 000) et de la proportion d'individus (11 points de pourcentage) habitant dans ces conditions. Même si le pourcentage est également plus élevé en 2006 qu'en 2001 dans le voisinage de Montréal-Nord-Nord-Est, l'effectif est toutefois resté relativement stable (12 288 en 2001 comparativement à 12 837 en 2006).

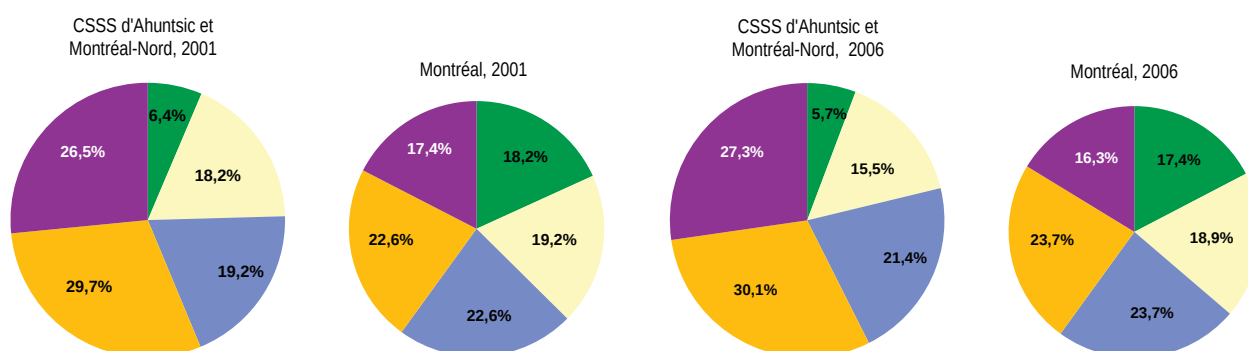
² Un phénomène défini comme une transformation socio-économique d'un quartier engendrée par l'arrivée progressive d'une nouvelle classe de résidents qui restaure le milieu physique et en rehausse le niveau de vie.

Sur le plan de la défavorisation sociale, on ne note pas de détérioration dans les conditions les plus défavorables. Ainsi, c'est toujours 21 % de la population du CSSS qui réside dans les conditions sociales les plus défavorables (aires classées dans le quintile 5) et le nombre est un peu moins important (32 375 plutôt que 33 601). En considérant le quintile 4, on trouve par contre une augmentation de la part et du nombre de résidents habitant dans ces conditions (de 24 % à 28 % ou de 37 886 à 43 608 personnes).

À l'échelle des secteurs, les changements concernent principalement les conditions associées au quintile 4. On constate que les conditions sociales se sont surtout dégradées dans le secteur d'Achuntsic (de 29 % en 2001 à 35 % en 2006 de la population vivant dans ces conditions).

Si la répartition de la population dans le 4^{ième} ou 5^{ième} quintile de la défavorisation sociale est assez stable dans le secteur de Montréal-Nord, on peut toutefois remarquer une hausse de la part et du nombre de résidents dans les conditions sociales les plus défavorables dans le voisinage de Montréal-Nord-Nord-Est (de 8 469 personnes ou 61 % dans le quintile 5 en 2001 à 10 023 personnes ou 73 % dans le quintile 5 en 2006).

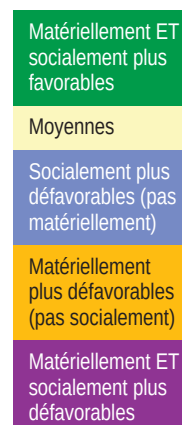
Évolution des profils de conditions de défavorisation entre 2001 et 2006



Le CSSS, qui comptait déjà en 2001 une part nettement plus importante de gens vivant une forme ou l'autre de défavorisation, voit cet écart se creuser. La part des aires classées dans les profils de conditions matériellement plus défavorables, socialement plus défavorables et de défavorisation combinée (conditions socialement et matériellement plus défavorables) a augmenté entre 2001 et 2006. Le résultat est qu'à peine plus d'une personne sur cinq (21%) vit dans des conditions favorables (moyennes ou matériellement et socialement plus favorables) comparativement à 36 % à Montréal.

Selon les données en annexe, à l'échelle des CLSC, on remarque que dans le secteur d'Achuntsic, la proportion de la population vivant dans des conditions socialement plus défavorables a augmenté de 34 % à 39 %, ce qui représente une hausse d'un peu plus de 4 000 personnes.

Dans le secteur de Montréal-Nord, il y a une proportion un peu plus importante dans le profil de conditions matériellement plus défavorables (44 % comparativement à 46 %) et dans celui combinant les conditions matérielles et sociales les plus défavorables (de 38 % à 40 %) ; dans les deux cas, c'est à peu près mille personnes de plus qui vivent dans ces profils de conditions en 2006.



Évolution spatiale de la défavorisation

1. Changements détaillés à l'échelle des aires de diffusion

Dans la première série de cartes, la comparaison des valeurs de défavorisation matérielle et sociale des aires de diffusion en 2001 et 2006 permet de distinguer sept possibilités qui traduisent des changements de nature favorable ou défavorable ou encore le maintien des mêmes conditions entre 2001 et 2006.

Ainsi, par rapport à 2001, il peut y avoir :

Des changements de nature favorable, soit un passage :

- des conditions les plus défavorables (quintiles 4 ou 5) aux plus favorables (quintiles 1 ou 2) : en vert foncé sur la carte
- des conditions les plus défavorables (quintiles 4 ou 5) aux moyennes (quintile 3) : en vert moyen
- des conditions moyennes (quintile 3) aux plus favorables (quintiles 1 ou 2) : en vert pâle

Stabilité

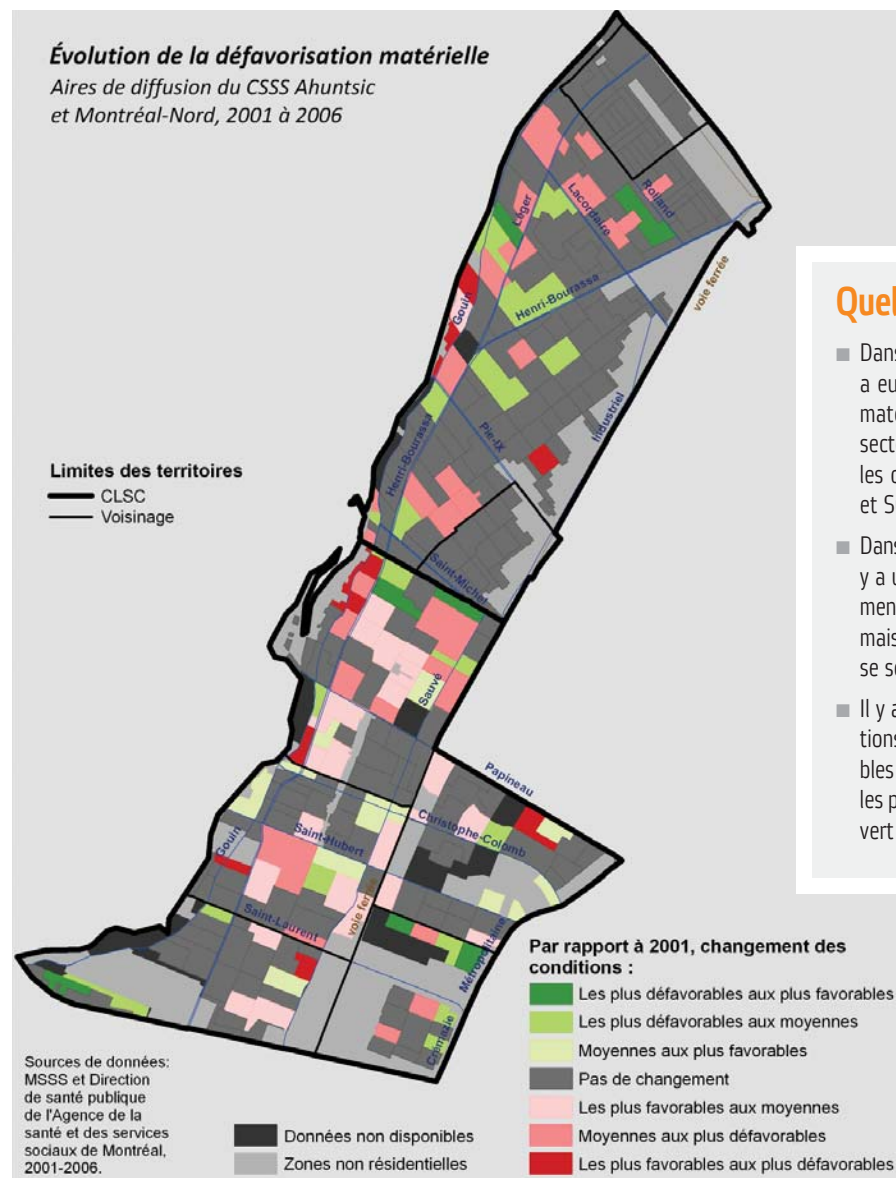
- Les aires sont demeurées dans la même catégorie de conditions : en gris foncé

Des changements de nature défavorable, soit un passage :

- des conditions les plus favorables (quintiles 1 ou 2) aux moyennes (quintile 3) : en rose pâle
- des conditions moyennes (quintile 3) aux plus défavorables (quintiles 4 ou 5) : en rose moyen
- des conditions les plus favorables (quintiles 1 ou 2) aux plus défavorables (quintiles 4 ou 5) : en rouge



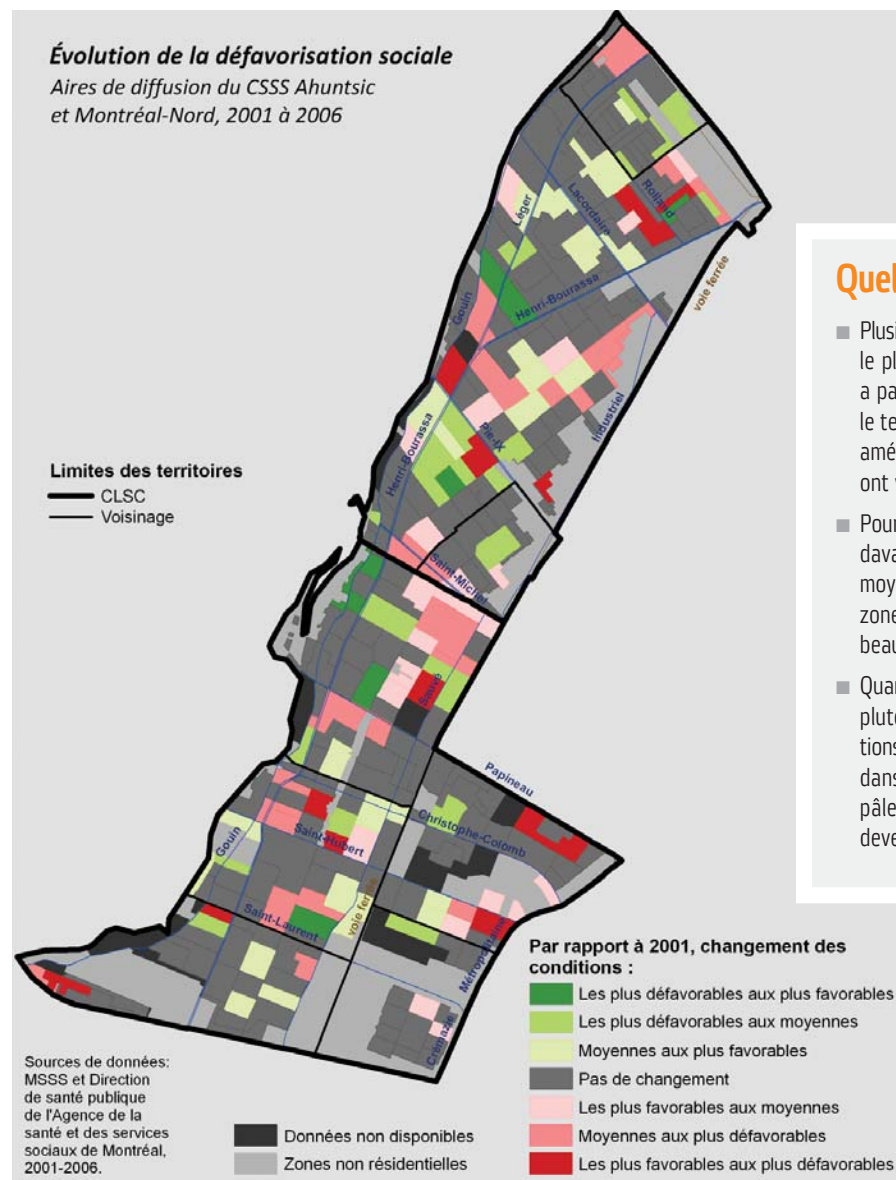
Évolution globale de la défavorisation matérielle



Quelques constats

- Dans l'ensemble du territoire du CSSS, il y a eu davantage de changement sur le plan matériel dans le secteur Ahuntsic. Dans le secteur de Montréal-Nord, on remarque que les conditions dans les voisinages Nord-Est et Sud-Ouest sont restées stables.
- Dans les deux secteurs de CLSC, on note qu'il y a un peu partout des aires où les changements vont vers une détérioration (en rose), mais également d'autres où les conditions se sont améliorées (en vert).
- Il y a peu de changement majeur des conditions les plus favorables aux plus défavorables (en rouge) ou, à l'inverse, des conditions les plus défavorables aux plus favorables (en vert foncé).

Évolution globale de la défavorisation sociale



Quelques constats

- Plusieurs zones ont connu un changement sur le plan de la défavorisation sociale et il n'y a pas vraiment de tendance particulière sur le territoire du CSSS; il y a des aires qui ont amélioré leurs conditions tandis que d'autres ont vu leurs conditions se détériorer.
- Pour celles qui se sont dégradées, on observe davantage de zones passées de conditions moyennes aux plus défavorables et quelques zones, en rouge, où les conditions se sont beaucoup dégradées socialement.
- Quant à celles qui se sont améliorées, il s'agit plutôt d'aires caractérisées par des conditions moyennes qui sont maintenant classées dans les plus favorables socialement (vert pâle) ou d'aires défavorisées socialement devenues moyennes (vert moyen).

La deuxième série de cartes se concentre plutôt sur l'évolution entre 2001 et 2006 des aires où **les conditions sont les plus défavorables** (aires dont les valeurs de défavorisation se classent dans les quintiles 4 ou 5). Les cartes permettent de connaître et localiser 1- les zones où les conditions sont des plus défavorables tant en 2006 qu'en 2001 (en rouge foncé); 2- les zones où les conditions étaient défavorables en 2001 et ne le sont plus en 2006 (en jaune) et 3- les nouvelles zones de pauvreté où les conditions sont des plus défavorables (en rouge clair).

Évolution des aires de diffusion matériellement défavorisées

CSSS Ahuntsic et Montréal-Nord
2001 à 2006

**Conditions à Montréal
Par rapport à 2001 :**

- Zones qui ne sont plus défavorisées
- Nouvelles zones défavorisées
- Zones défavorisées en 2001 et en 2006

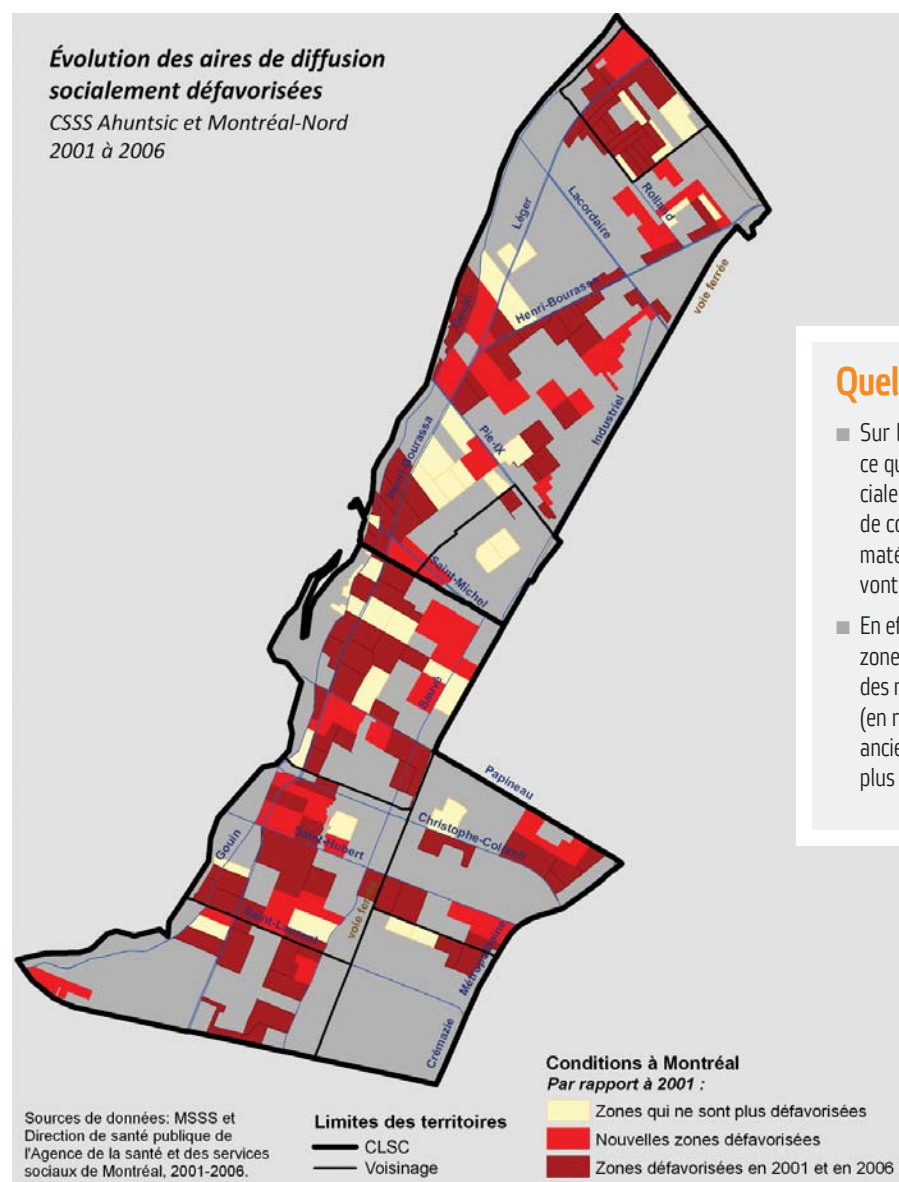
Limites des territoires

- CLSC
- Voisinage

Sources de données: MSSS et Direction de santé publique de l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal, 2001-2006.

- Dans le secteur de Montréal-Nord, on observe d'abord que la plupart des aires défavorisées matériellement en 2001 le sont toujours en 2006 : le rouge foncé domine.
- De plus, de nouvelles zones défavorisées matériellement (en rouge clair) se sont greffées aux anciennes.
- Les zones qui ne sont plus défavorisées (en jaune) sont situées surtout dans le voisinage de Montréal-Nord-Centre.
- Dans Ahuntsic, c'est plutôt la présence de nouvelles zones défavorisées sur le plan matériel (en rouge clair) qui frappe, en particulier dans Sault-au-Récollet.

Évolution des aires les plus défavorisées socialement



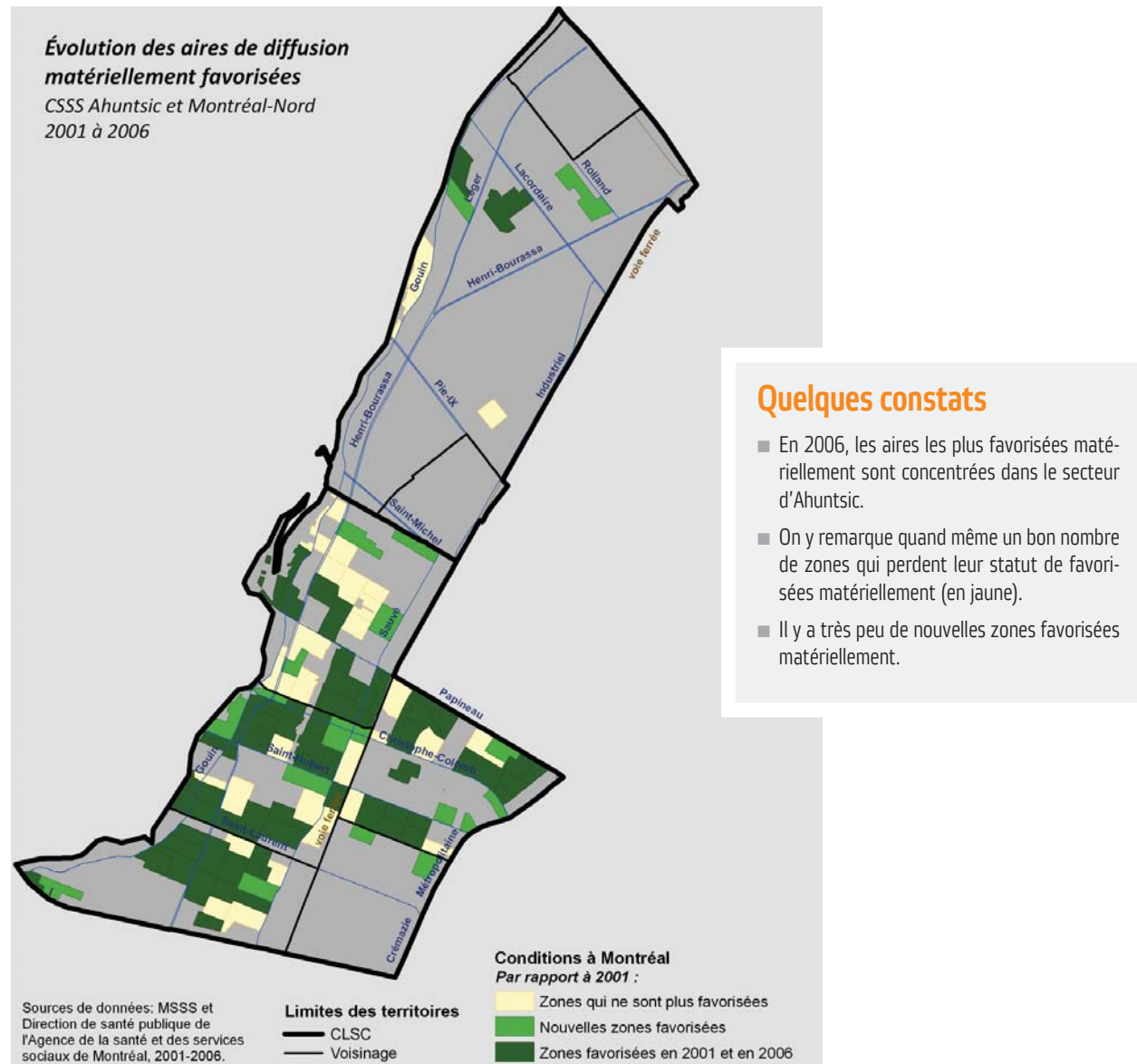
Quelques constats

- Sur le territoire du CSSS, on observe, pour ce qui est des aires les plus défavorisées socialement, davantage d'aires qui ont changé de conditions que pour les plus défavorisées matériellement. Toutefois, ces changements vont dans les deux directions.
- En effet, dans les deux secteurs de CLSC, des zones défavorisées en 2001 et 2006 côtoient des nouvelles zones de défavorisation sociale (en rouge clair) et on trouve aussi des zones anciennes de défavorisation sociale qui n'ont plus ce statut (en jaune).

3. Les aires les plus favorisées sont-elles toujours les mêmes?

La dernière série de cartes se concentre plutôt sur l'évolution entre 2001 et 2006 des aires où **les conditions sont les plus favorables** (aires dont les valeurs de défavorisation se classent dans les quintiles 1 ou 2). Les cartes permettent de connaître et localiser 1- les zones où les conditions étaient les plus favorables en 2001 et le sont toujours en 2006 (en vert foncé); 2- les zones où les conditions étaient des plus favorables en 2001 mais ne le sont plus en 2006 (en jaune) et 3- les nouvelles zones où les conditions sont les plus favorables en 2006 (en vert clair).

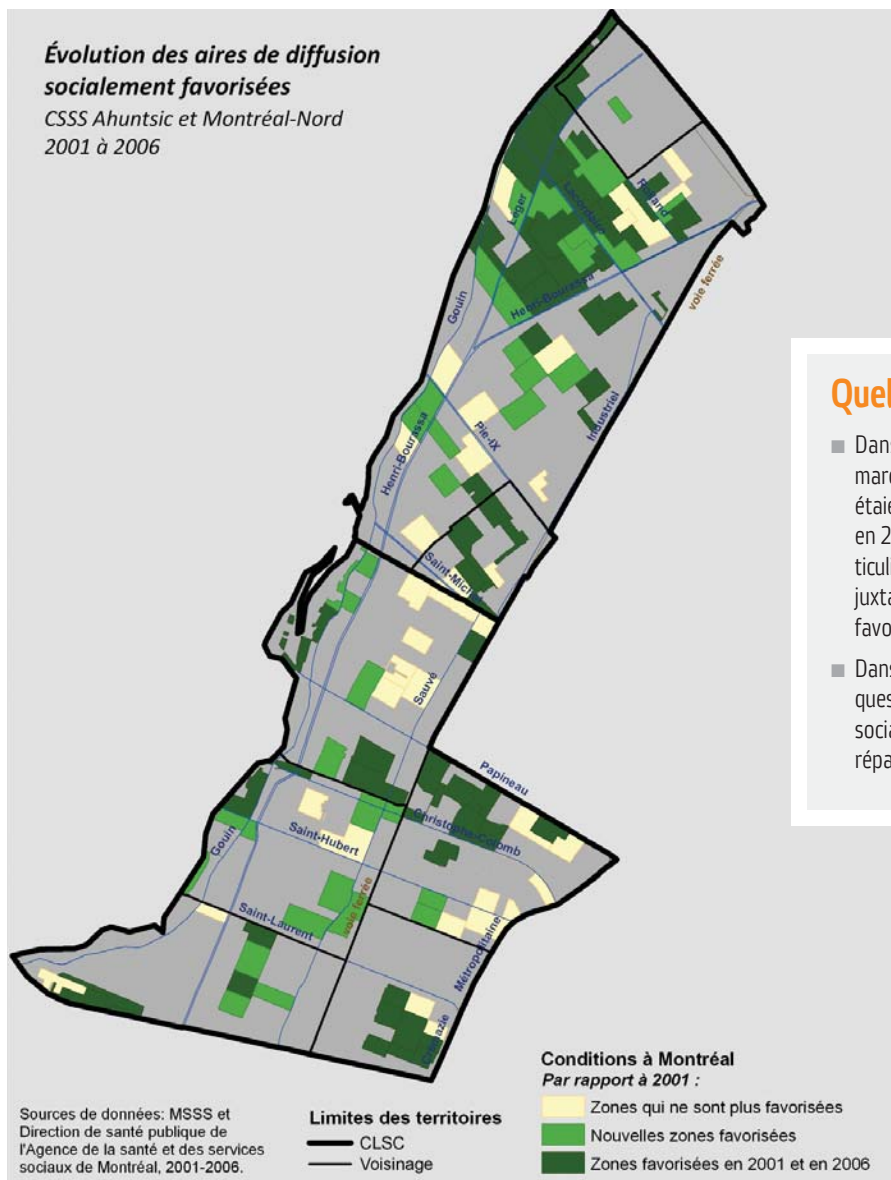
Évolution des aires les plus favorisées matériellement



Évolution des aires les plus favorisées socialement

Évolution des aires de diffusion socialement favorisées

CSSS Ahuntsic et Montréal-Nord
2001 à 2006



Quelques constats

- Dans le secteur de Montréal-Nord, on remarque une petite concentration d'aires qui étaient parmi les plus favorisées socialement en 2001 et le sont toujours en 2006, en particulier dans le voisinage Montréal-Centre. Se juxtaposent à ces aires de nouvelles aires favorisées socialement.
- Dans le secteur d'Ahuntsic, on trouve quelques aires qui ne sont plus les plus favorisées socialement et de nouvelles aires favorisées réparties sur l'ensemble du territoire.

Tableaux

Répartition de la défavorisation matérielle et sociale en 2006

Répartition de la défavorisation matérielle selon les quintiles (Zone de référence : Montréal)												
	Conditions plus favorables		<----->								Conditions plus défavorables	Total
	Q1		Q2		Q3		Q4		Q5			
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%		
RSS de Montréal	355 357	20	355 247	20	355 593	20	355 252	20	355 128	20	1 776 577	
CSSS d'Ahuntsic et Montréal-Nord	14 750	9	23 488	15	28 278	18	33 223	21	56 487	36	156 226	
CLSC de Montréal-Nord	0	0	1 968	2	10 057	12	21 314	26	48 787	59	82 126	
Montréal-Nord-Nord-Est	0	0	0	0	0	0	810	6	12 837	94	13 647	
Montréal-Nord-Centre	0	0	1 968	3	10 057	16	19 142	31	30 418	49	61 585	
Montréal-Nord-Sud-Ouest	0	0	0	0	0	0	1 362	20	5 532	80	6 894	
CLSC d'Ahuntsic	14 750	20	21 520	29	18 221	25	11 909	16	7 700	10	74 100	
Sault-au-Récollet	1 037	4	6 864	29	8 580	36	4 738	20	2 295	10	23 514	
Saint-Sulpice-Est	3 370	26	5 152	39	2 877	22	831	6	911	7	13 141	
Saint-Sulpice-Ouest	0	0	1 465	17	1 607	19	3 400	40	2 116	25	8 588	
Ahuntsic-Nord-Ouest	4 043	31	3 386	26	1 949	15	1 147	9	2 378	18	12 903	
Ahuntsic-Centre-Nord	6 300	39	4 653	29	3 208	20	1 793	11	0	0	15 954	

Répartition de la défavorisation sociale selon les quintiles (Zone de référence : Montréal)												
	Conditions plus favorables		←-----→								Conditions plus défavorables	Total
	Q1		Q2		Q3		Q4		Q5			
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%		
RSS de Montréal	355 445	20	355 278	20	355 166	20	355 696	20	354 992	20	1 776 577	
CSSS d'Ahuntsic et Montréal-Nord	11 732	8	32 419	21	36 092	23	43 608	28	32 375	21	156 226	
CLSC de Montréal-Nord	7 871	10	18 713	23	18 563	23	17 596	21	19 383	24	82 126	
Montréal-Nord-Nord-Est	757	6	0	0	2 047	15	820	6	10 023	73	13 647	
Montréal-Nord-Centre	6 090	10	17 261	28	13 404	22	15 470	25	9 360	15	61 585	
Montréal-Nord-Sud-Ouest	1 024	15	1 452	21	3 112	45	1 306	19	0	0	6 894	
CLSC d'Ahuntsic	3 861	5	13 706	18	17 529	24	26 012	35	12 992	18	74 100	
Sault-au-Récollet	529	2	3 315	14	6 296	27	9 550	41	3 824	16	23 514	
Saint-Sulpice-Est	401	3	3 718	28	1 940	15	4 480	34	2 602	20	13 141	
Saint-Sulpice-Ouest	1 570	18	2 421	28	3 119	36	585	7	893	10	8 588	
Ahuntsic-Nord-Ouest	734	6	2 174	17	2 383	18	5 041	39	2 571	20	12 903	
Ahuntsic-Centre-Nord	627	4	2 078	13	3 791	24	6 356	40	3 102	19	15 954	

Répartition de la défavorisation selon les profils (Zone de référence : Montréal)											
	Conditions par rapport à Montréal								Total		
	matériellement ET socialement plus favorables		moyennes		socialement plus défavorables (pas matériellement)		matériellement plus défavorables (pas socialement)			matériellement ET socialement plus défavorables	
	n	%	n	%	n	%	n	%		n	%
RSS de Montréal	312 074	17	332 664	19	421 459	24	421 151	24	289 229	16	1 776 577
CSSS d'Ahuntsic et Montréal-Nord	8 962	6	24 198	15	33 356	21	47 083	30	42 627	27	156 226
CLSC de Montréal-Nord	465	1	7 131	9	4 429	5	37 551	46	32 550	40	82 126
Montréal-Nord-Nord-Est	0	0	0	0	0	0	2 804	21	10 843	79	13 647
Montréal-Nord-Centre	465	1	7 131	12	4 429	7	29 159	47	20 401	33	61 585
Montréal-Nord-Sud-Ouest	0	0	0	0	0	0	5 588	81	1 306	19	6 894
CLSC d'Ahuntsic	8 497	11	17 067	23	28 927	39	9 532	13	10 077	14	74 100
Sault-au-Récollet	2 176	9	4 671	20	9 634	41	3 293	14	3 740	16	23 514
Saint-Sulpice-Est	2 794	21	3 265	25	5 340	41	0	0	1 742	13	13 141
Saint-Sulpice-Ouest	0	0	1 594	19	1 478	17	5 516	64	0	0	8 588
Ahuntsic-Nord-Ouest	1 449	11	3 591	28	4 338	34	251	2	3 274	25	12 903
Ahuntsic-Centre-Nord	2 078	13	3 946	25	8 137	51	472	3	1 321	8	15 954

Répartition de la défavorisation matérielle et sociale en 2001

Répartition de la défavorisation matérielle selon les quintiles (Zone de référence : Montréal)

	Conditions plus favorables Q1		Q2		Q3		Q4		Conditions plus défavorables Q5		Total
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	
RSS Montréal	349 397	20	349 649	20	349 085	20	349 634	20	349 396	20	1 747 161
CSSS d'Ahuntsic et Montréal-Nord	18 816	12	23 747	15	25 809	17	37 803	24	50 214	32	156 389
CLSC Montréal-Nord	0	0	2 348	3	11 975	14	27 099	33	41 211	50	82 633
Montréal-Nord-Nord-Est	0	0	0	0	0	0	1 607	12	12 288	88	13 895
Montréal-Nord-Centre	0	0	2 348	4	11 975	19	24 163	39	23 462	38	61 948
Montréal-Nord-Sud-Ouest	0	0	0	0	0	0	1 329	20	5 461	80	6 790
CLSC Ahuntsic	18 816	26	21 399	29	13 834	19	10 704	15	9 003	12	73 756
Sault-au-Récollet	532	2	10 105	44	6 506	29	3 358	15	2 265	10	22 766
Saint-Sulpice-Est	6 186	45	4 497	32	1 396	10	1 325	10	435	3	13 839
Saint-Sulpice-Ouest	0	0	0	0	1 564	18	3 694	42	3 444	40	8 702
Ahuntsic-Nord-Ouest	4 760	38	2 169	17	1 247	10	1 533	12	2 859	23	12 568
Ahuntsic-Centre-Nord	7 338	46	4 628	29	3 121	20	794	5	0	0	15 881

Répartition de la défavorisation sociale selon les quintiles (Zone de référence : Montréal)

	Conditions plus favorables Q1		Q2		Q3		Q4		Conditions plus défavorables Q5		Total
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	
RSS Montréal	349 329	20	349 610	20	349 106	20	349 477	20	349 639	20	1 747 161
CSSS d'Ahuntsic et Montréal-Nord	15 853	10	31 238	20	37 811	24	37 886	24	33 601	21	156 389
CLSC Montréal-Nord	8 049	10	17 418	21	20 519	25	16 737	20	19 910	24	82 633
Montréal-Nord-Nord-Est	414	3	771	6	1 902	14	2 339	17	8 469	61	13 895
Montréal-Nord-Centre	6 168	10	14 630	24	16 815	27	13 451	22	10 884	18	61 948
Montréal-Nord-Sud-Ouest	1 467	22	2 017	30	1 802	27	947	14	557	8	6 790
CLSC Ahuntsic	7 804	11	13 820	19	17 292	23	21 149	29	13 691	19	73 756
Sault-au-Récollet	1 027	5	4 973	22	3 657	16	9 672	42	3 437	15	22 766
Saint-Sulpice-Est	2 342	17	3 437	25	2 427	18	3 730	27	1 903	14	13 839
Saint-Sulpice-Ouest	3 532	41	1 669	19	1 013	12	1 094	13	1 394	16	8 702
Ahuntsic-Nord-Ouest	903	7	1 684	13	3 799	30	1 365	11	4 817	38	12 568
Ahuntsic-Centre-Nord	0	0	2 057	13	6 396	40	5 288	33	2 140	13	15 881

Répartition de la défavorisation selon les profils (Zone de référence : Montréal)

	Conditions par rapport à Montréal								Total		
	matériellement ET socialement plus favorables		moyennes		socialement plus défavorables (pas matériellement)		matériellement plus défavorables (pas socialement)			matériellement ET socialement plus défavorables	
	n	%	n	%	n	%	n	%		n	%
RSS de Montréal	318 001	18	335 710	19	394 420	23	394 334	23	304 696	17	1 747 161
CSSS d'Ahuntsic et Montréal-Nord	10 011	6	28 395	18	29 966	19	46 496	30	41 521	27	156 389
CLSC Montréal-Nord	996	1	8 241	10	5 086	6	36 749	44	31 561	38	82 633
Montréal-Nord-Nord-Est	0	0	0	0	0	0	3 087	22	10 808	78	13 895
Montréal-Nord-Centre	996	2	8 241	13	5 086	8	28 376	46	19 249	31	61 948
Montréal-Nord-Sud-Ouest	0	0	0	0	0	0	5 286	78	1 504	22	6 790
CLSC Ahuntsic	9 015	12	20 154	27	24 880	34	9 747	13	9 960	14	73 756
Sault-au-Récollet	2 714	12	4 320	19	10 109	44	2 623	12	3 000	13	22 766
Saint-Sulpice-Est	3 918	28	3 823	28	4 338	31	465	3	1 295	9	13 839
Saint-Sulpice-Ouest	0	0	1 058	12	506	6	5 156	59	1 982	23	8 702
Ahuntsic-Nord-Ouest	894	7	3 989	32	3 293	26	1 503	12	2 889	23	12 568
Ahuntsic-Centre-Nord	1 489	9	6 964	44	6 634	42	0	0	794	5	15 881

*Agence de la santé
et des services sociaux
de Montréal*

Québec 